



La Station
Espace d'art contemporain – Nice
Expositions et résidences

Lieu d'exploitation de
ASSOCIATION STARTER
89 route de Turin
06300 Nice - France

APPEL À RÉSIDENCES TEMPORAIRES 2023

Date limite d'envoi des candidatures : 11 décembre 2022

La Station est un *artist-run space* qui a vocation d'être à la fois un lieu d'exposition et une résidence d'artiste.

LE PROJET LA STATION

Gérée par ses artistes résidents permanents, l'objectif de La Station est de soutenir et de diffuser la vie culturelle et artistique contemporaine à Nice par tous les moyens et dans toutes les formes que celle-ci revêt.

Structure expérimentale, La Station a toujours organisé des expositions basées non sur une directive curatoriale, mais sur une rencontre des pratiques, et ce essentiellement parce qu'il s'agit d'une association regroupant des artistes.

En tant que résidence d'artistes, La Station constitue une structure d'accueil mais également d'accompagnement, de conseil et de soutien pour les artistes. Fonctionnant grâce à la mise en commun des compétences de ses protagonistes ainsi qu'au soutien des collectivités et de l'Etat, La Station offre des espaces d'ateliers où les artistes-résidents trouvent un lieu de production favorisant la maturation, l'autonomie et l'identité de leur travail personnel.

LES RÉSIDENCES PONCTUELLES

La Station, de par son fonctionnement, a toujours fait cohabiter des dynamiques locales et internationales. Ses résidences de longue durée privilégient les artistes vivant et travaillant à Nice, tandis que ses expositions offrent aux visiteurs un regard sur la création artistique contemporaine de France et d'ailleurs.

En proposant à des artistes de venir travailler ponctuellement dans ses locaux, La Station leur donne l'opportunité de partager l'expérience collective qui soutient son projet. Le résident ponctuel devient, pour quatre mois, un membre à part entière de la structure : il doit adhérer à l'esprit associatif et être sensible aux valeurs de *l'artist-run space* : échange, dialogue, vivre ensemble, entraide, solidarité.

Les résidences ponctuelles de La Station sont financées par la DRAC PACA et sont encadrées par la [circulaire n° MCCDI601967C](#) du Ministère de la Culture.

CALENDRIER : RÉSIDENCES ET RESTITUTION

La Station propose en 2023 deux résidences de 4 mois.

1/ Résidence du 1^{er} février au 31 mai 2023

2/ Résidence du 1^{er} septembre au 31 décembre 2023

CRITÈRES DE SÉLECTION

Artistes professionnels résidant en Europe engagés dans une démarche de création contemporaine ; travaillant dans le champ des arts visuels et/ou sonores, désirant produire de nouvelles œuvres ou poursuivre leurs recherches artistiques dans un cadre atypique, celui de *l'artist-run space*. Une certaine appétence pour le partage, la domesticité et l'expérience collective est recommandée pour profiter de ce temps de résidence ; les artistes ayant un grand besoin de calme et/ou de solitude ne trouveront pas chez nous les conditions favorables à leur créativité.

Les résidences se font en continu et l'artiste participe durant ce temps aux activités de la structure. L'artiste devra ouvrir son atelier pour des visites spécifiques à destination des professionnels de l'art et d'un public scolaire (10 ouvertures d'atelier maximum par session); des ateliers pédagogiques lui seront également proposés (rémunération complémentaire : 70 € /heure).

Les candidatures en duo sont autorisées, cependant les conditions financières et d'accueil restent identiques : le duo devra par conséquent partager la bourse, l'atelier et le logement (un seul couchage).

CONDITIONS D'ACCUEIL

- Un atelier de 40 m² à La Station (séparé d'un autre atelier par une cloison fermée aux trois quarts, laissant passer le son et la lumière)
- Un logement à Nice
- Une bourse de 5000 € comprenant per diem, production, déplacements et transports, ainsi qu'une restitution publique.

L'artiste est autonome dans sa production ; il est invité à prévoir son outillage. Il peut cependant disposer du matériel existant à La Station (son, régie, machines, etc.) quand celui-ci est disponible.

RESTITUTION DES RÉSIDENCES

Les deux résidents sélectionnés pour l'année 2023 restitueront leurs recherches sous la forme d'une exposition, d'une performance, ou toute autre forme artistique qui leur semblera appropriée (une rencontre avec le public devra *a minima* être organisée).

Cette restitution, ouverte au public, montrera le résultat des recherches menées durant les résidences, ici problématisées dans le champ théorique et physique de *l'artist-run space*. La Station ne pratiquant pas le commissariat, cette restitution sera pensée par les artistes résidents ponctuels en dialogue avec les résidents permanents.

La Station n'impose pas au résident ponctuel une obligation de production finalisée ; toutefois son temps de résidence devra avoir été mis au service d'un cadre de recherche spécifique. Cela devra apparaître dans cette restitution de fin de résidence.

Chaque restitution pourra avoir lieu immédiatement après la fin de la période de résidence ou en partie sur le temps de résidence si le calendrier le permet et en accord préalable avec l'artiste.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Un seul document au format pdf nommé ainsi :

NOM PRENOM PERIODE SOUHAITÉE

Présentant :

- En première page : Nom – Prénom / Adresse mail / Mention de la période souhaitée de résidence (printemps ou automne 2023)
- Une note d'intention en français (maximum une page)
- Des visuels d'œuvres (maximum 20 visuels)
- Un Curriculum Vitae
- Textes et articles de presse (maximum 4 pages)

Le poids total du fichier doit être de 10 Mo maximum (merci de ne pas passer par des plateformes de téléchargement permettant d'excéder ce poids).

Le dossier de candidature doit être envoyé uniquement par mail à starter@lastation.org (mentionner dans l'objet : "Candidature résidence temporaire"). Les dossiers envoyés par voie postale ne seront ni étudiés ni retournés.

DATE BUTOIR POUR LES CANDIDATURES 2023 : 11 Décembre 2022.

La sélection des deux résidents se fera en janvier 2023 par un comité artistique réunissant des artistes et des membres du Conseil d'Administration de La Station, des professionnels de l'art (commissaires, critiques, directeurs/trices de centres d'art et de résidences) et un.e représentant.e du Ministère de la Culture.

Chaque candidat recevra une réponse dans le courant du mois de janvier.

CONTACT

Pour plus d'informations, contactez :

Nicolas Vaquier - chargé des expositions et des résidences / starter@lastation.org

La Station

Association Starter

Le 109, 89 route de Turin, 06300 Nice

starter@lastation.org

+33(0)4 93 56 99 57

www.lastation.org